

16/02/2017 04:35 | Poitiers | POITIERS

Les seniors révisent le code de la route



Les séances de code sont encadrées.

CHEVALIER GERARD

Bien plus qu'une piqûre de rappel, le centre socioculturel de la Blaiserie a ouvert en janvier dernier un atelier de révision du code de la route. « *Compte tenu de l'évolution des règles de circulation au fil des années, on a tous besoin de se remettre à niveau* » pense Magali Longeville, la directrice adjointe. Le centre de la Blaiserie a répondu à un appel à projet de la CNSA -Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (*)- qui souhaitait développer le volet sécurité routière pour les seniors de plus de 60 ans vivant à leur domicile.

« *Par le biais de notre auto-école, C permis 86 (qui s'adresse à des personnes en insertion professionnelle), nous avons déjà toute la logistique nécessaire: une salle de code, 2 véhicules et 2 enseignants de la conduite* » explique la directrice adjointe. Les séances auront lieu une fois par mois et s'articuleront autour de notions choisies par les intéressés pour coller au plus près de leurs préoccupations. Les giratoires, les nouveaux panneaux, les priorités des véhicules, des deux-roues et des piétons ou la sécurité ne devraient plus garder aucun secret pour les participants. La prochaine séance aura lieu le vendredi 17 février à 11h.

Dans un proche avenir, le centre de la Blaiserie a pour projet de proposer des séances de conduite avec un moniteur pour retrouver les bons réflexes nécessaires dans une circulation plus dense et plus exigeante que par le passé.

(*) Financé par la CNSA, le projet est piloté dans le cadre de la conférence des financeurs présidée par le département et l'ARS.

Centre socioculturel de la Blaiserie, rue des Frères Montgolfier. Une séance par mois de 11h à midi, 2€ la séance, ouvert à toute personne de Poitiers et Grand Poitiers âgée de plus de 60 ans. Sur inscription auprès d'Agnès Villette au 05.49.58.96.87. Prochaine séance le vendredi 17 février. <http://lablaiserie.centres-sociaux.fr>